

Villey (Michel) – *La nature et la loi. Une philosophie du droit*. Préface de François Terré et Chantal Delsol. – Paris, Éditions du Cerf, 2014 (Je dors mais mon cœur veille. La nuit surveillée). 284 p. Sources

Charles Girard

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2015/4 Vol. 65 , PAGES VI À VI
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724634198

DOI 10.3917/rfsp.654.0698f

Date de mise en ligne : 08/10/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2015-4-page-VIb?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES*

Vitoria (Francisco de) - *De la loi. Commentaire de la Somme théologique* (Ia-IIae, q. 90-108).

Traduction du latin, introduction et commentaire de Gaëlle Demelemestre. Préface de Blandine Kriegel. - Paris, Éditions du Cerf, 2013 (Sagesses chrétiennes). 190 p. Bibliogr.

Cet ouvrage présente la première traduction en français du commentaire que Francisco de Vitoria, figure majeure de la seconde scolastique, a écrit sur les 18 questions que Thomas d'Aquin consacre à la loi dans la *Somme théologique*. Réalisée lorsque Vitoria enseignait à l'Université de Salamanque entre 1533 et 1534, cette réflexion est partielle et fragmentaire, et ni l'introduction, qui reconstruit le débat intellectuel à un haut de degré de généralité, ni les notes explicatives n'aident à comprendre les raisons de Vitoria de ne pas commenter telle position de Thomas d'Aquin (p. 65, 170, 172) ou au contraire d'y consacrer un long développement (p. 138-149). Document important tant pour l'étude de l'évolution du thomisme que pour la connaissance de la pensée de Vitoria, ce commentaire constitue aussi une réflexion mineure du point de vue politique, et dont la pertinence aurait pu être mise davantage en évidence par un travail d'explicitation de ses positions générales sur les différents types de lois et leurs implications sur sa théorie politique. À cet égard, on comprend par exemple aisément que les arguments elliptiques justifiant la supériorité de l'hérédité sur l'élection (p. 158) s'inscrivent dans le projet de restauration d'une conception thomiste de la loi comme pouvoir d'ordonnement destinée à résister aux assauts du nominalisme volontariste et conventionnaliste, mais on perçoit mal en revanche le type de « modernité » (p. 7, 49) à laquelle nous conduit la réflexion néothomiste sur la loi.

C. H.

Brett (Annabel S.) - *Changes of States. Nature and the Limits of the City in Early Modern Natural Law*. - Princeton, Princeton University Press, 2014 (1^{re} éd. : 2011). xiv + 242 p. Illustrations. Bibliogr. Index.

Le livre examine les termes d'un problème touchant les rapports qu'entretiennent

l'institution politique et la loi de nature : d'un côté, la cité ne peut être conçue que comme une réalité qui se sépare et s'éloigne du type d'existence naturelle que les êtres humains mènent ou mèneraient hors de toute société ; de l'autre côté, tant les motifs présidant à la constitution de la cité (la poursuite des biens humains tels que la sûreté, la liberté, la vie proprement humaine) que les fondements qui la rendent légitime doivent être considérés comme relevant spécifiquement de la nature de l'être humain. L'ouvrage cherche ainsi à restituer les débats explicites ou les présupposés implicites relatifs aux critères de démarcation de ce qui relève de la nature (animale, humaine, sociale, politique, cosmopolitique) chez des auteurs relevant de traditions intellectuelles diverses mais utilisant tous le langage de la loi naturelle. Les chapitres consacrés aux questions habituelles sur le sujet (définitions de la loi naturelle, conceptions de la liberté naturelle, modalités de la constitution de la société politique) sont accompagnés d'études plus originales où l'auteur se penche sur des figures marginales (le vagabond, le mendiant) afin de révéler les tensions entre les principes universalistes découlant de la loi de nature et les règles spécifiques d'une société délimitée par un territoire donné. L'un des objectifs principaux de cet ouvrage très dense est de montrer que la nature physique, animale et « antipolitique » de l'être humain est en fait toujours à l'œuvre dans la conceptualisation de l'institution juridico-politique qui transcende pourtant l'existence naturelle.

C. H.

Beiner (Ronald) - *Political Philosophy. What It Is and Why It Matters*. - New York, Cambridge University Press, 2014. lvi + 248 p. Index.

Qu'est-ce que la philosophie politique et pourquoi importe-t-elle ? C'est guidé par cette question que l'auteur, professeur de science politique à l'Université de Toronto, dresse un panorama de l'état contemporain de la discipline, à travers l'étude d'une douzaine de figures influentes. L'ouvrage, qui s'ouvre sur une citation de John Rawls affirmant que c'est en étudiant les grands exemples que l'on apprend la philosophie politique et morale, embrasse des traditions qui dialoguent rarement entre elles, de l'herméneutique (Hans-Georg Gadamer) au pragmatisme (Richard Rorty), et de la philosophie politique normative (John Rawls) à la généalogie (Michel Foucault) – mais aussi de Léo Strauss à Simone

* Établies sous la responsabilité de Marie Garrau, Charles Girard et Christopher Hamel.

Veil en passant par Éric Voegelin. Cette succession d'études sert un objectif général : la réhabilitation d'une vision platonicienne de la philosophie politique dans un monde post-nietzschéen. L'auteur défend en effet les efforts théoriques héroïques pour identifier le bien humain et conduire jusqu'au bout la confrontation entre des visions contradictoires des fins ultimes de l'être humain. Toutes les figures étudiées se seraient engagées, quoiqu'elles en disent, dans une telle entreprise, et se distinguent par-là de la médiocrité des approches sceptiques, trop prudentes dans leur refus d'une telle ambition (le pluralisme d'Isaiah Berlin est ici cité en exemple). Reste à savoir si les auteurs mobilisés se reconnaîtraient dans le portrait qui en est ainsi proposé.

C. G.

Duménil (Gérard), Lévy (Dominique) - *La grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme*. - Paris, La Découverte, 2014 (L'horizon des possibles). 200 p. Figures.

Dans *La grande bifurcation*, les économistes G. Duménil et D. Lévy apportent leur contribution aux analyses du néolibéralisme et au débat concernant les voies d'une transformation sociale possible. S'inscrivant dans la tradition marxiste, ils proposent de complexifier le cadre de Marx pour l'ajuster aux évolutions du capitalisme contemporain, dont ils analysent l'évolution depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Leur premier apport tient à la mise au jour d'une troisième classe sociale, celle des cadres, dont les rapports d'alliance changeants avec les classes populaire et capitaliste ont déterminé les évolutions des politiques économiques et sociales depuis 1945. Leur second apport vient de ce qu'ils situent précisément leurs analyses : s'ils se concentrent sur l'histoire récente des vieux centres (l'Europe et les États-Unis), ils évoquent les changements en cours dans les « périphéries en résistance », comme le Brésil, l'Inde, ou l'Afrique du Sud, et montrent que les chemins empruntés par les pays européens (en particulier la France et l'Allemagne) diffèrent. La mise en évidence des tensions dont s'accompagne la montée du néolibéralisme leur permet de donner corps à la thèse du livre, selon laquelle nous sommes aujourd'hui face à une grande bifurcation : soit les dynamiques néolibérales se prolongent, soit les voies du progrès social s'ouvrent. Le livre se veut une contribution à cette réouverture et indique les orientations émancipatrices que l'Europe pourrait promouvoir. Celles-ci supposent un nouveau compromis à gauche et la lutte contre la finance

anglo-américaine par le biais de la construction d'un système financier européen au service de la production.

M. G.

Quiviger (Pierre-Yves) - *Le Secret du droit naturel ou Après Villey*. - Paris, Classiques Garnier, 2012 (Bibliothèque de la pensée juridique, 3). 192 p. Index.

Que peut-être le droit naturel aujourd'hui ? Pierre-Yves Quiviger entend dans cet essai de montrer l'actualité d'une philosophie jusnaturaliste cohérente. Une telle philosophie, à rebours des approches aujourd'hui dominantes, doit refuser la moralisation du droit, que celle-ci s'entende comme effort pour le légitimer de l'extérieur, en y introduisant des considérations morales extra-juridiques, ou comme tentative pour déterminer en son sein un corpus normatif de droits fondamentaux ayant une assise préjuridique. La formulation de ce projet s'appuie sur une lecture de l'œuvre de Michel Villey qui fait sienne son ambition de retrouver, contre le droit naturel des Modernes – idéaliste, moraliste, centré sur la nature humaine –, un autre droit naturel – immanentiste, proprement juridique, adossé à l'ordre du cosmos. S'attachant à saisir ce que le droit fait plutôt que ce qu'il dit faire (p. 35), l'auteur consacre ensuite ses principaux développements à la notion de propriété, emblématique des impasses du subjectivisme du droit contemporain, et à la notion d'obligation, sur laquelle il propose de bâtir la théorie générale du droit. L'ouvrage s'achève par un retour à Villey et une réflexion sur l'ontologie du droit, entre fait et valeur.

C. G.

Villey (Michel) - *La nature et la loi. Une philosophie du droit*. Préface de François Terré et Chantal Delsol. - Paris, Éditions du Cerf, 2014 (Je dors mais mon cœur veille. La nuit surveillée). 284 p. Sources.

Ce recueil réunit une douzaine de textes publiés par Michel Villey entre 1975 et 1989 dans différents ouvrages et revues, et en particulier dans les *Archives de philosophie du droit*. Les lecteurs familiers de l'œuvre de Villey ne découvriront pas ici de thèses nouvelles, mais retrouveront un ensemble de thèmes et analyses développés par ailleurs dans ses principaux ouvrages. Ainsi plusieurs études sont-elles consacrées à la dialectique et au rapport que cet « art du dialogue » entretient avec le droit – le débat de l'auteur avec Chaïm Perelman est ici bien représenté – ou au sens des doctrines classiques du droit naturel. D'autres articles ou conférences

portent sur le droit romain dans la *Philosophie du droit* de Hegel, sur la *Somme théologique* ou encore sur le rapport du positivisme juridique moderne au christianisme. Le recueil s'achève sur des textes exposant la critique villeyenne des droits de l'être humain et sur un surprenant essai de définition du jusnaturalisme comme « affection mentale, caractérisée par l'hypertrophie et l'altération des organes du droit naturel », contre lequel « la thérapie est peu avancée » (p. 265).

C. G.

Harel (Alon) - *Why Law Matters*. - Oxford, Oxford University Press, 2014 (Oxford Legal Philosophy).
xii + 240 p. Index.

Les justifications des institutions juridiques communément offertes en théorie politique et en philosophie du droit sont de nature instrumentale : ces institutions sont légitimes dans la mesure où elles permettent la réalisation de fins jugées désirables – prospérité, justice ou sécurité par exemple. Elles s'exposent à la critique dès lors qu'elles échouent à produire les fins qui leur sont fixées. Dans cet ouvrage ambitieux, Alon Harel défend une autre approche, qui affirme la valeur intrinsèque que revêtent les institutions juridiques lorsqu'elles sont adéquatement construites. Le raisonnement procède en trois temps, consacré à la démonstration de la valeur intrinsèque qui peut être attachée aux droits (qui ne sont pas seulement des instruments visant à promouvoir l'autonomie), à l'État (et à travers lui au refus de la privatisation des biens publics) et à la Constitution (notamment *via* le contrôle de constitutionnalité). La critique des défenses instrumentales – ou, comme le notent les directeurs de la collection « Oxford Legal Philosophy », de la thèse de Hans Kelsen selon laquelle « le droit est un moyen, non une fin » – conduit finalement l'auteur à conclure que certaines valeurs requièrent ces institutions publiques, non pour les effets que l'on peut en attendre mais parce que leur simple existence a de la valeur pour ceux qui y sont soumis (p. 225).

C. G.

Kelsen (Hans) - *The Essence and Value of Democracy*. - Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2013.
vi + 114 p. Index.

L'ouvrage essentiel de Hans Kelsen, *La démocratie. Sa nature, sa valeur*, publié en allemand en 1920 (1929 pour la seconde édition ici traduite) et disponible depuis longtemps en français, vient enfin de paraître en anglais. Cette traduction s'accompagne d'une utile introduction, rédigée

par Nadia Urbinati et Carlo Invernizzi Accetti, qui revient sur les fondements de la théorie kelsénienne de la démocratie et sur la place qu'elle occupe dans l'œuvre de l'auteur de la *Théorie pure du droit* et de la *Théorie générale du droit et de l'État*. L'enracinement de la justification du régime démocratique dans la défense de la liberté comme valeur fondamentale, la défense du parlementarisme et l'importance accordée aux partis politiques et à la représentation proportionnelle se voient ainsi articulés clairement. Elles s'insèrent dans l'horizon du projet politique qui constitue aux yeux de Kelsen la démocratie moderne : la réalisation – inévitablement approximative – de l'idéal d'autonomie dans les sociétés industrielles modernes.

C. G.

Keane (John) - *Democracy and Media Decadence*. - Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
viii + 256 p. Index.

Prenant le contre-pied des discours optimistes qui voient dans l'expansion des moyens de communication la promesse d'une politique démocratique renouvelée, John Keane s'attache dans cet ouvrage à identifier les dérives inédites que promet la révolution médiatique en cours. Délaissant l'éloge de la démocratie digitale, du cybervoyage ou de l'e-gouvernement, il s'inquiète de ce que l'abondance communicationnelle sape en réalité les conditions d'une surveillance attentive des lieux de pouvoir par le public (p. 112) – constitutive de la démocratie – et facilite le développement opaque de pouvoirs arbitraires maîtrisant les conditions de leur visibilité dans les médias. Cette décadence médiatique menace l'évolution de la « démocratie de contrôle » (*monitory democracy*), dont il avait initié l'analyse dans son ouvrage *The Life and Death of Democracy* (2009). Celle-ci trouve toutefois également des ressources dans le nouveau système médiatique, les institutions suivant l'action des entités gouvernementales et non gouvernementales et se consacrant à rendre publiques les informations relatives à leurs actions ne cessant de se multiplier.

C. G.

Runciman (David) - *The Confidence Trap. A History of Democracy in Crisis from World War I to the Present*. - Princeton, Princeton University Press, 2013.
xxvi + 382 p. Bibliogr. Index.

Partant du constat que l'histoire des démocraties atteste de leur force mais qu'elles sont

aujourd'hui profondément en crise, D. Runciman écarte les récits habituels – pessimistes ou optimistes – et soutient que la capacité des démocraties à se sortir des pires crises imaginables tend à les rendre insouciantes et peu enclines à apprendre de leurs erreurs ; « la démocratie est piégée par la nature de son propre succès », les facteurs expliquant ses réussites (la flexibilité, la diversité, la capacité de réaction et d'adaptation) déterminant aussi ses échecs (p. XIII-XIV). L'auteur combine histoire politique et histoire intellectuelle et propose sept études de cas où les démocraties du 20^e siècle ont été confrontées – de la première guerre mondiale à la crise bancaire de 2008, en passant par l'arrivée de Hitler au pouvoir ou la guerre froide – à des crises majeures. Ces études sont encadrées par une introduction qui fait de Tocqueville un guide indispensable pour penser le lien entre démocratie et crise (p. 3) et un épilogue détaillant les enjeux auxquels les démocraties font face aujourd'hui : la guerre, la finance, l'environnement et la concurrence avec la Chine. La « note terminologique » justifiant l'usage d'une notion peu déterminée de démocratie complique cependant l'ambition qu'a l'ouvrage de « traiter la démocratie comme une entité reconnaissable » (p. XXIII) : la démonstration de la thèse principale s'en trouve affaiblie, la variété des démocraties et la très grande diversité des crises analysées conférant à l'ouvrage l'aspect d'une série d'illustrations de la logique interne de « la » démocratie à l'œuvre dans l'histoire contemporaine.

C. H.

Colliot-Thélène (Catherine), Guénard (Florent), dir.
- *Peuples et populisme*. - Paris, PUF, 2014
(lavedesidées.fr). 104 p. Bibliogr. sélective.

La vie des idées publie désormais aux PUF des recueils thématiques mêlant des contributions déjà publiées sur le site Internet éponyme et des textes inédits. Le petit volume coordonné par Florent Guénard et présenté par Catherine Colliot-Thélène porte sur les conceptions du populisme. Il interroge les compréhensions concurrentes du peuple – et de l'appel au peuple – qui façonnent les visions de la démocratie. C. Colliot-Thélène et

Pierre Rosanvallon s'intéressent spécifiquement au peuple présupposé par la notion de « populisme » et aux différentes significations que peut recouvrir ce dernier. Chloé Gaboriaux se penche quant à elle sur un cas historique particulier : l'échec de la gauche, au 19^e siècle, à intégrer les paysans dans le « peuple de gauche ». Florent Guénard examine enfin les différentes figures du peuple que dessinent les théories modernes de la démocratie, tandis que Juliette Roussin soumet à la critique l'un des modèles démocratiques les plus récemment livrés par la philosophie politique contemporaine : la « démocratie épistémique » de David Estlund (*L'autorité de la démocratie*, 2011).

C. G.

Elster (Jon), Le Pillouer (Arnaud), dir.
- *À quoi servent les élections*. -
Paris, PUF, 2013 (lavedesidées.fr). 104 p. Bibliogr.

Un autre petit recueil de la nouvelle collection *La vie des idées*, coordonné par Arnaud Le Pillouer et introduit par Jon Elster, est consacré à la place que tiennent les élections dans le régime démocratique. Les contributions réunies s'attachent aux différents aspects du processus électoral : la logique et les limites du principe de majorité (Pasquale Pasquino), les effets de l'élection du président de la République au suffrage universel (Pierre Brunet et A. Le Pillouer), l'alternative à l'élection que représente le tirage au sort (Yves Sintomer) ou encore le contrôle de constitutionnalité (Michel Troper). L'article de J. Elster, qui ouvre le volume, offre un abrégé de son ouvrage *Securities Against Misrule* (2013). Son analyse néobenthamicienne des élections et du fonctionnement des assemblées élues suggère qu'il est impossible de façonner les institutions démocratiques pour qu'elles produisent de bonnes décisions – satisfaisant des critères normatifs définis indépendamment – ou pour qu'elles sélectionnent de bons décideurs. Il reste néanmoins possible de concevoir des institutions qui réduisent l'impact des passions, des intérêts et des préjugés sur les décideurs – « après quoi, "advienne que pourra" » (p. 6).

C. G.